



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'Enseignement Supérieur Et de la Recherche Scientifique  
Université des Sciences et de la Technologie d'Oran Mohamed Boudiaf  
Vice Rectorat Charge De La DPO  
Développement, Prospective, et Orientation

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**  
concernant la consultation N°03/ ASS/USTOMB/2023 « L'ASSURANCE DU  
PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER, DE LA FLOTTE AUTOMOBILE ET DE LA  
RESPONSABILITE CIVILE DE L'UNIVERSITE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE  
D'ORAN MOHAMED BOUDIAF - EXERCICE 2024-».

**NIF : 408020000310039**

Conformément à l'article N° 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l' Université des Sciences et de la Technologie d'Oran Mohamed Boudiaf informe l'ensemble des soumissionnaires des résultats de la consultation N°03/ASS/USTOMB/2023, qu'à l'issue du jugement des offres, la convention est attribuée provisoirement au soumissionnaire suivant :

Intitulé des Lots	entreprise retenue	Note		Montant DA/TTC	NIF
		Technique	Financière		
L'ASSURANCE DU PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER, DE LA FLOTTE AUTOMOBILE ET DE LA RESPONSABILITE CIVILE DE L'UNIVERSITE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE D'ORAN -USTO-MOHAMED BOUDIAF- Exercice 2024-	CAAT Assurance	60	40	2 259 863 ,55 DA/TTC	09991600083160200000

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours dans les dix (10) jours qui suivent la première date d'affichage dans l'établissement universitaire USTO-MB.

L'ensemble des candidats et soumissionnaires souhaitant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offre technique et financière sont invités à se rapprocher des services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de communication des résultats par voie d'affichage ou lettres de consultation.

**Le Recteur**

